

Attention !!!

Le coureur doit être âgé de 20 ans minimum à la date de la course de 2025. Pour valider définitivement votre inscription, vous devez fournir un certificat médical daté à moins d'un an de la date du marathon du Médoc.

Depuis Juillet 2015, les licences d'Athlétisme ne sont plus acceptées comme certificat médical. Aucun vélo autorisé sur le parcours, mais uniquement des chars poussés.

pas de certificat médical = pas de dossard

Tutti Quanti ne remettra aucun dossard sans ce document correctement renseigné !

Je soussigné, Dr _____

Certifie avoir examiné ce jour : jour _____ / mois _____ / année _____

Mme /M. (en lettres majuscules) :

_____ qui ne présente aucune contre-indication à la pratique du marathon en compétition.

Date anniversaire du patient : jour _____ / mois _____ / année _____

Sexe : Féminin Masculin

Signature et Tampon du Médecin